

LA POLITIQUE SALARIALE AU RABAIS DE LA DIRECTION LOURDEMENT SANCTIONNEE PAR LES SALARIES

Bureau Central, 4 mai 2018 - N° 18/18.

LE NON A 55% CONDAMNE LA DIRECTION A REVOIR SA COPIE

Malgré les moyens démesurés, les discours anxiogènes et parfois même les pressions de la Direction, une large majorité de salariés de notre compagnie a clairement rejeté la proposition d'accord salarial. En effet, avec un taux de participation exceptionnel de 80,33% et 55% des votes en faveur du « NON », le message est clair.

Les salariés, ont refusé l'aumône qui leur était proposé par la Direction et validé par la CFE-CGC et la CFDT. Ils ont validé le bien fondé des revendications de l'intersyndicale.

Le syndicat Force Ouvrière remercie vivement les collègues qui mènent ce noble combat. Nous les remercions d'avoir tenu bon dans la tempête.

Notre entreprise se retrouve sans PDG dans la mesure où celui-ci a choisi de remettre sa démission. Mais il reste encore un certain nombre de Directeurs qui ont les moyens de répondre aux attentes de la majorité des salariés et de stopper ce conflit.

Dans l'attente d'un signe positif, il nous faut maintenir le cap.

LE 7 ET 8 MAI, LA MOBILISATION DOIT TRADUIRE NOTRE AMBITION DE VOIR NOTRE POUVOIR D'ACHAT REVU A LA HAUSSE.

Christophe Malloggi

Secrétaire Général



Roissy, le 4 mai 2018

Communiqué de presse de l'Intersyndicale intercatégorielle Air France

L'intersyndicale réunie ce jour à Roissy prend acte de la décision de l'ensemble des salariés d'Air France.

Avec plus de 80% de participation et 55% en faveur du « NON » à la proposition d'accord salarial de la direction générale, c'est un message extrêmement fort des salariés qui vient de lui être adressé !

Comme annoncé, l'intersyndicale maintient son appel à la grève des 7 et 8 mai.

Nous maintenons nos revendications et continuons d'exiger que de véritables négociations s'engagent enfin.

L'intersyndicale se réunira la semaine prochaine pour décider des suites à donner.

L'intersyndicale Air France